

Charte du référent éthique

MON RÉFÉRENT ÉTHIQUE :

Nom



En tant que référent éthique de mon club, je m'engage à :



S'il m'est impossible d'apporter des solutions à leur situation, orienter les membres de mon club vers des organes appropriés.



Instaurer des clauses éthiques particulières dans le règlement d'ordre intérieur de mon club.



Assumer le rôle de « personne de confiance » au sein de mon club.

Je reste à l'écoute et attentif aux besoins des membres. D'autant plus lorsqu'ils sont confrontés à des comportements déviants. Cette écoute et cette confiance s'établissent dans une confidentialité scrupuleuse.



Collaborer avec le comité éthique de mon club afin de déterminer une ligne de conduite à respecter.



Charte du référent éthique



Organiser des séances d'informations pour les encadrants de mon club en fonction des besoins identifiés par le comité éthique de mon club.



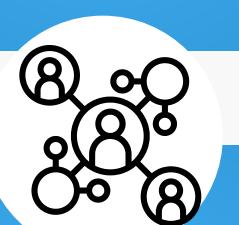
Encourager l'esprit sportif au sein de mon club en initiant des projets fair-play ou en collaborant avec la Fédération pour promouvoir les différentes actions « Stick to fair-play. »



Participer aux modules de formation de l'Ethics Academy.



Demander et contrôler les extraits de casier judiciaire 596-2 des moniteurs responsables des mineurs de mon club.



Prendre part au réseau éthique LFH pour faciliter les échanges et le partage de connaissances et d'expériences, favorisant ainsi le développement d'un réseau d'entraide entre clubs.



Assumer le rôle de personne de contact entre mon club et la LFH.
Si nécessaire, rapporter le type de problèmes rencontrés afin d'une part, que la Fédération prenne connaissance de la situation et d'autre part, d'identifier les besoins de formation des référents éthiques.